

**Délibération du Conseil d'Administration n° 38-24
Séance du lundi 14 octobre 2024**

Rendue exécutoire

Le Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat s'est tenu le 14 octobre 2024 à 14h30 en présentiel au 2 Boulevard de l'Oise à Cergy-Pontoise et par voie dématérialisée (lien Teams), sous la présidence de Madame Marie-Christine CAVECCHI, le quorum étant atteint.

Présents :

Mme Marie-Christine CAVECCHI	Présidente
M. Xavier HAQUIN	Vice-Président
M. Rachid AKHRAZ	Administrateur (visio)
M. Patrick BAQUIN	Administrateur
M. Daniel BLANC	Administrateur
Mme Marlin BOTROS	Administratrice (visio)
M. Abdelkrim BOURAKBA	Administrateur (visio)
Mme Linda BOUSLAMTI	Administratrice
Mme Valérie DE FARIA	Administratrice (visio)
M. Malik DJABALI	Administrateur (visio)
Mme Odile DROUILLY	Administratrice (visio)
Mme Sabrina ECARD	Administratrice (visio)
M. Raoul JOURNO	Administrateur (visio)
M. Pierre LE BEL	Administrateur
M. Jérôme PACCINI	Administrateur (visio)
Mme Tatiana PRIEZ	Administratrice
M. Alexandre PUEYO	Administrateur
Mme Agnès RAFAITIN	Administratrice
M. Emmanuel VIEGAS	Administrateur

19 présents

Absents :

M. Georges MOTHON	Administrateur, pouvoir à Mme CAVECCHI
Mme Dominique NEVEU	Administratrice, pouvoir à M. BAQUIN
Mme Sandra YAKOWENKO	Administratrice, pouvoir à M. BLANC
Mme Nadia METREF	Administratrice
M. Ramzi ZINAOUI	Administrateur

5 absents dont 3 ayant donné pouvoir

Direction/Service : Direction de la Stratégie Patrimoniale - Direction Technique et de la Maîtrise d'Ouvrage

Objet : Nouveau Programme de National de Renouvellement Urbain - Signature de l'avenant n°1 à la Convention-Quartier Pluriannuelle de Sarcelles – Quartiers Lochères 2^e étape & Rosiers Chantepie.

Vu la décision de Conseil d'Administration de Val d'Oise Habitat n°73/16 du 19 décembre 2016 autorisant le Directeur Général à signer le protocole de préfiguration relatif aux patrimoines de Sarcelles et de Villiers-le-Bel ;

Vu le dossier présenté au Conseil d'Administration n°05/19 du 28 janvier 2019 ;

Vu l'avis favorable du Conseil d'Administration du 28 janvier 2019 et vu l'avis favorable à l'adhésion à la convention pluriannuelle du NPNRU par la signature de la convention transversale portée par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France ;

Vu la décision du Conseil d'Administration du 6 juillet 2020, autorisant par délibération n° 27-20, la signature de la Convention Quartier avec la ville de Sarcelles et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine,

Vu les avis favorables des Comités d'Engagement de l'ANRU des 13 novembre 2019, 21 février 2021, 12 juillet 2021, 18 mai 2022 et 27 février 2023.

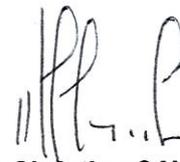
Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration relatif à l'objet susvisé ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

- Autorise la Directrice générale ou son représentant dans le cadre des délégations en vigueur à signer l'avenant n°1 de la Convention-Quartier Pluriannuelle de Sarcelles.

Approuvé à l'unanimité

**Pour Extrait Certifié Conforme
La Présidente**



Marie-Christine CAVECCHI